

Amélioration de la production de l'atelier ovin

Pour les éleveurs ovins

Objectifs

- Améliorer les performances techniques du troupeau ovin,
- Identifier et quantifier les marges de progrès du troupeau,
- Bénéficier d'un suivi régulier de l'élevage par une conseillère spécialisée ;

Descriptif

- Réalisation d'un diagnostic des performances et de la conduite du troupeau,
- Identification des points à améliorer et construction avec la conseillère d'un plan d'actions planifié dans le temps,
- Six à dix visites de suivi par an aux périodes convenues dans le plan d'actions,
- Bilan de campagne chaque année et comparaison au diagnostic initial.

Documents remis : bilan technique et de reproduction ; synthèse du diagnostic ; plan d'action et planning des visites de suivi ; compte-rendu écrit à chaque visite ; bilan de campagne annuel et tableau comparatif au diagnostic initial.

Durée : 1 à 3 ans selon les souhaits de l'éleveur.

Les plus

- Un suivi technique personnalisé par une conseillère spécialisée,
- En complément des visites, possibilités de consulter la conseillère par téléphone ou par rendez-vous lors de ses permanences au bureau.

Conseillère en élevage ovin

Aurélie MARIIGNAC

04 71 60 50 04

aurelie.marignac@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**

26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239

15002 Aurillac Cedex

Tél. 04 71 45 55 00

Fax 04 71 48 97 75

<http://www.cantal.chambagri.fr>